

## PRIÈRE

O Jésus, mon adorable modèle, pénétrez-moi, je vous supplie, de l'estime et de l'amour de la sainte obéissance, et du désir ardent de la pratiquer aussi parfaitement que je le dois dans ma sainte vocation. Faites, par votre grâce, qu'employant à cette fin les moyens qui m'en sont donnés, je fasse de jour en jour de nouveaux progrès dans cette vertu si chère à votre cœur, que vos saints ont gardée avec tant de fidélité, et que je vous ai jurée au pied de votre autel, au jour de ma consécration religieuse, afin qu'elle m'assure les effets de votre libéralité dans le temps et de votre munificence dans l'éternité. Ainsi soit-il.

## RÉSUMÉ

Il faut, pour avancer dans la pratique de l'obéissance,  
 1<sup>o</sup> Combattre l'amour-propre, l'orgueil, la présomption.  
 2<sup>o</sup> Combattre l'amour de nos aises, la vie des sens...  
 3<sup>o</sup> Combattre la nature ennemie de la sujétion...  
 4<sup>o</sup> Combattre l'esprit de révolte et d'indépendance...  
 5<sup>o</sup> S'affranchir de l'influence des personnes peu obéissantes...

— Mais ce ne sont là que des moyens négatifs; il faut de plus l'emploi des moyens positifs, dont les principaux sont :

- 1<sup>o</sup> De bien connaître nos devoirs d'inférieurs...
- 2<sup>o</sup> De demander instamment la grâce d'une parfaite obéissance et d'y correspondre fidèlement...
- 3<sup>o</sup> De toujours envisager Dieu en nos supérieurs...
- 4<sup>o</sup> De considérer comme une faute très-grave tout manquement à l'obéissance...
- 5<sup>o</sup> De méditer souvent sur ce qu'a été l'obéissance dans les saints, dans la très-sainte Vierge, ... surtout dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre maître et notre modèle...

Voir les Résumés, page 230; — Examens particuliers, sujet 264.

157. — VŒU D'ENSEIGNER GRATUITEMENT  
LES PAUVRES

C'est gratuitement que vous avez reçu; donnez gratuitement (S. Matth., x, 8).

## CONSIDÉRATION

Jésus-Christ, en envoyant ses apôtres évangéliser la Judée, leur dit : « Annoncez que le royaume des cieux « est proche. C'est gratuitement que vous avez reçu; « donnez gratuitement, » leur prescrivant ainsi le dévouement et le désintéressement dans l'œuvre de zèle qu'ils devaient accomplir. A nous aussi, Jésus-Christ nous dit la même parole : par la grâce de notre vocation, il nous appelle à un apostolat souverainement important pour la sanctification des âmes, et il veut que nous l'exercions avec le zèle le plus ardent et l'abnégation la plus entière.

Tout frère des Écoles chrétiennes, par cela seul qu'il est membre de cette congrégation, est obligé, en ce qui le concerne, à donner tous ses soins à l'enseignement des écoliers, et à le faire gratuitement : ce sont ici deux devoirs essentiels de son état, dont la pratique fidèle fait sa gloire, son mérite, sa sûreté, et qu'il ne pourrait méconnaître sans aller ouvertement contre l'esprit de son Institut et sans violer ses promesses.

Se dévouer à l'éducation chrétienne de la jeunesse et s'y dévouer généreusement, est éminemment beau, honorable et glorieux. On peut, en effet, se rendre à soi-même le témoignage de saint Paul disant : « J'en « seigne l'Évangile sans qu'il en coûte rien à per-

« sonne. J'ai de la complaisance pour tous et en toutes choses, sans chercher aucun avantage personnel<sup>1</sup>.  
 « Je n'envie ni l'argent, ni l'or, ni les vêtements de qui que ce soit<sup>2</sup>. Je ne vous ai point été à charge...  
 « Ce que je cherche, c'est vous et non vos biens<sup>3</sup>. »

On peut se dire que l'on est fidèle à cette recommandation du même apôtre : « Ce que vous faites, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur et non pour les hommes, persuadés que vous recevrez du Seigneur l'héritage pour récompense<sup>4</sup>. » On manifeste devant tous que l'on s'est donné sans réserve à Dieu et à l'œuvre de sanctification et de salut que nous a confiée sa providence; que l'on ne tient point aux objets créés; que l'on ne demande rien des biens d'ici-bas, sinon l'indispensable, en offrant en échange tout ce que l'on a de force, de facultés, de vie.

Or, qui ne comprend qu'il y a là une véritable noblesse de sentiments? Ces dispositions ont été celles d'un grand nombre de serviteurs de Dieu, qui, sous l'influence de la grâce, n'ont ambitionné que de travailler à l'œuvre du salut des âmes avec le désintéressement le plus complet. Rappelons-nous, entre autres, le chancelier Gerson se faisant maître d'école, catéchisant les enfants qu'il rassemblait chaque jour dans l'église de Saint-Paul, à Lyon, et ne leur demandant en retour que de dire cette prière : « Seigneur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Gerson. »

Enseigner, et enseigner gratuitement, édifie les fidèles, leur fait estimer et aimer la religion, soutient notre autorité, nous maintient dans une sainte indépendance et dans toute la liberté désirable pour nos

<sup>1</sup> I Cor., ix, 18; x, 33. — <sup>2</sup> Act., xx, 33. — <sup>3</sup> II Cor., xii, 13, 14. — <sup>4</sup> Col., iii, 23, 24.

fonctions, nous est un motif fondé de compter sur les soins de la Providence pour tout ce qui nous est nécessaire; ce nous est, en même temps, un moyen sûr de prévenir la cupidité, ce désir de posséder qui domine tant de cœurs et qui, si nous ne l'arrêtons dès le principe, entrerait peu à peu dans le nôtre, et nous conduirait à notre perte.

Mais rappelons-nous tout particulièrement notre vénérable Père. Où trouver un plus parfait modèle de zèle dévoué et généreux? Que de peines il s'est données, et que de sacrifices il s'est imposés pour l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse! Or qu'a-t-il demandé en retour?... Il n'a voulu qu'une chose : faire le bien et établir le règne de Jésus-Christ dans les cœurs.

Ce zèle désintéressé doit être l'un de nos caractères distinctifs, ainsi qu'il nous le prescrit dans ce commandement de notre société : « Les enfants vous enseignerez, très-bien et gratuitement, » et comme le demande d'ailleurs l'œuvre à laquelle nous nous consacrons.

Notre fin, en tant que frères des Écoles chrétiennes, est d'enseigner chrétiennement les enfants, et de les enseigner gratuitement. Mais cet enseignement exige évidemment de notre part un zèle ardent, actif, persévérant, ingénieux, attentif à tout, tendant constamment à son but, faisant réellement son affaire de l'œuvre qui nous est confiée. Il exige de même le plus parfait désintéressement.

Notre Institut se propose tout spécialement pour fin l'éducation chrétienne des artisans et des pauvres. Jésus-Christ veut par nous accomplir ces paroles du roi-prophète annonçant sa mission : « Il sauvera les enfants des pauvres. Il aura pitié du pauvre et de

« l'indigent; il sauvera les âmes des pauvres en les « préservant de l'iniquité<sup>1</sup>, » ou celle-ci qu'il a lui-même prononcée : « L'Évangile est annoncé aux pauvres<sup>2</sup>. » Or, nous ne pouvons être de fait les éducateurs des pauvres qu'en nous dévouant généreusement pour eux, sans rien demander ni rien accepter de leur part, à titre de rétribution, honoraires ou récompenses.

Le devoir d'enseigner, et d'enseigner gratuitement les pauvres, est écrit dans nos constitutions, où, en effet, il est dit que les frères doivent être animés d'un zèle ardent pour instruire les enfants<sup>3</sup>, et qu'ils feront partout l'école gratuitement, ne recevant, soit des écoliers, soit des parents, ni argent ni présent, quelque petit qu'il soit, et cela en n'importe quelle occasion; il est mentionné dans la bulle d'approbation de notre Institut<sup>4</sup>, où il est dit que le zèle pour former la jeunesse est comme l'esprit de notre société, et que notre enseignement sera gratuit; il est en outre l'objet d'un vœu spécial, par lequel, selon l'explication qu'en donne la règle<sup>5</sup>, « on s'engage à apporter tous ses soins pour bien instruire les enfants et les élever chrétiennement, à bien employer tout le temps destiné à ce sujet, à n'exiger ni recevoir en retour quoi que ce soit des écoliers ou de leurs parents, à ne point employer ceux-ci à quelque travail, dans l'espérance qu'ils le feront sans demander leur salaire. »

#### APPLICATION

Appliquons tous nos soins à bien instruire nos élèves, et soyons véritablement des maîtres dévoués,

<sup>1</sup> Ps. LXXI, 4, 13, 14. — <sup>2</sup> S. Matth., XI, 5; S. Luc, VII, 22. — <sup>3</sup> Règle comm., ch. II. — <sup>4</sup> Art. 5. — <sup>5</sup> Chap. XVIII, 5.

méthodiques, vigilants. Sans négliger les riches, donnons aux pauvres les soins les plus attentifs, les plus constants, les plus affectueux, voyant en eux Notre-Seigneur qui, « étant riche, s'est fait pauvre pour nous<sup>1</sup>; » qui, en leur personne se fait l'objet de notre charité, et nous dit : « Ce que vous faites à l'un « de ces petits qui croient en moi, je le tiens pour fait « à moi-même<sup>2</sup>. »

Sachons refuser tout ce qui nous serait présenté par nos élèves ou leurs parents, afin que notre enseignement soit, autant qu'il dépend de nous, absolument gratuit, et que ceux que nous obligeons soient persuadés qu'ils n'ont d'autre moyen pour reconnaître nos soins que d'y correspondre par leur application, leur piété et leur bon esprit.

Songeons d'ailleurs qu'accepter des présents, quelque minimes qu'ils fussent, serait aller contrairement à l'un de nos premiers devoirs d'état, scandaliser nos frères et les autres personnes qui connaissent nos obligations, nous gêner dans notre œuvre et violer une de nos promesses les plus sacrées.

Ne transigeons donc jamais sur un point si important, et méritons par cette fidélité de voir en nous l'accomplissement de ces paroles du prince des apôtres : « Paissez le troupeau de Dieu que vous avez en « garde, lui donnant vos soins, non par force, mais de « bon gré et selon Dieu; non en vue d'un gain sordide, mais par affection; et lorsque le prince des « pasteurs viendra à paraître, vous recevrez la couronne de gloire qui ne se flétrit point<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> II Cor., VIII, 9. — <sup>2</sup> S. Matth., XXV, 40. — <sup>3</sup> I S. Pierre, V, 2-4.

## PRIÈRE

O divin Maître, qui avez passé en faisant le bien, sans rien demander aux hommes que de vouloir profiter du salut que vous leur méritiez, donnez-nous de vous imiter dans votre dévouement et votre abnégation. Faites que nous soyons des maîtres véritablement zélés pour l'œuvre si importante qui nous est confiée, et que nous l'accomplissions avec tout le désintéressement que vous demandez de nous, afin que, n'ayant cherché en rien les biens d'ici-bas, nous méritions les récompenses promises à ceux qui auront renoncé à tout pour vous suivre.

## RÉSUMÉ

Soyons dévoués et désintéressés dans notre œuvre :

1° Ce dévouement et ce désintéressement nous honorent, ... édifient le prochain, ... préviennent beaucoup de difficultés et de dangers spirituels...

2° Notre vénérable Père nous les prescrit...

3° Ils sont de l'esprit même de notre congrégation...

4° Ils sont pour nous l'objet de règles fondamentales...

5° Ils le sont d'un vœu...

— Comprendons bien nos devoirs sur ce sujet :

1° Enseignons avec zèle...

2° Aimons à enseigner les pauvres...

3° En tout préférons-les aux riches...

4° Ne recevons rien de nos élèves, de leurs parents, ni dons ni présents, etc.

5° Persuadons-nous bien que manquer à ce devoir serait scandaliser nos frères et les personnes du dehors, ... trahir nos promesses, compromettre notre œuvre...

Voir les Résumés, page 231 ; — Examens particuliers, sujet 300 bis.

## 158. — VŒU DE STABILITÉ

Mes très-chers frères, ma gloire et ma couronne, demeurez ainsi fermes dans le Seigneur (Philipp., iv, 1).

## CONSIDÉRATION

Aux vœux ordinaires de religion, nous ajoutons dans notre Institut celui de stabilité, par lequel, selon l'interprétation de nos règles, nous nous engageons à demeurer dans la société tout le temps pour lequel nous contractons; en sorte que nous ne pouvons, durant ce temps, ni sortir effectivement, ni vouloir sortir, ni vouloir obliger nos supérieurs à nous renvoyer, sans nous rendre parjures.

Ce vœu est implicitement renfermé dans celui d'obéissance et dans celui de pauvreté, que nous ne pourrions, en effet, garder selon que nous l'avons promis si nous venions à quitter notre société. Toutefois, notre vénérable Père a voulu qu'il fût émis d'une manière formelle et explicite, afin que ce nous soit un motif de plus pour le garder exactement, non-seulement quant à sa teneur, mais aussi quant à son esprit.

Nous avons juré la stabilité dans la congrégation : il faut tenir notre serment. Toute autre conduite serait criminelle, scandaleuse, déloyale. La désertion d'un religieux lié par des vœux est une monstrueuse infidélité, et dénote une âme sans conscience, sans foi et sans honneur.

Oh! que l'on ne cherche pas à diminuer l'horreur de ce crime par les raisons que ceux qui s'en rendent

coupables mettent en avant! L'expérience la plus constante et la plus universelle démontre que, règle générale, ce ne sont que de vains prétextes, des illusions du démon. Combien, au sujet de qui l'on peut, hélas! faire une application de cette parole de saint Paul : « Démas m'a quitté par attachement au siècle <sup>1</sup>! » Combien qui ont reconnu, mais trop tard, qu'ils n'avaient abandonné l'état religieux que par affection pour la créature et par amour de leurs aises! Combien qui ont demandé à rentrer dans la maison sainte dont ils s'étaient déloyalement éloignés, mais dont la porte devait leur rester fermée!

Que leur exemple nous profite! Protestons à Dieu de notre fidélité, disant avec David : « Je garderai in- « violablement les vœux que j'ai faits au Seigneur <sup>2</sup>. « C'est ici le lieu de mon repos pour jamais; j'y habiterai parce que je l'ai choisi <sup>3</sup>. » — « Persuadons-nous intimement que notre perfection ne consiste pas à être dans un état plus grand, plus noble, plus relevé; mais à bien remplir les obligations de celui où nous sommes; que ce désir de changement n'est qu'une tentation qui trouble la paix du cœur, ôte la liberté de l'esprit, et nous prive des grâces de notre position; que ce n'est qu'un piège qui, si nous nous y laissons prendre, nous serait une source des plus amers regrets <sup>4</sup>. »

Lorsqu'il se présente des difficultés, envisageons-les avec calme, à la lumière de la foi et de la raison, et disons-nous : Les peines ne sont-elles pas de toutes les conditions? N'est-ce pas par la croix que tous les hommes doivent se sanctifier? Pourquoi donc échan-

<sup>1</sup> II Tim., iv, 9. — <sup>2</sup> Ps. xxi, 26. — <sup>3</sup> Ps. cxxxi, 14. —

<sup>4</sup> Pensées du P. Le Jeune.

gerais-je la mienne contre une autre qui, peut-être, serait plus accablante? Non, non; je n'abandonnerai pas ma vocation, je ne serai point un lâche déserteur de la milice de Jésus-Christ. J'ai commencé, j'achèverai la carrière où je me suis engagé, et au bout de laquelle m'attend la couronne qui seule ne se flétrit pas.

Le vœu de stabilité est éminemment propre à nous maintenir dans ces dispositions, à nous fortifier et à nous prémunir contre tout ce qui, en nous et hors de nous, tendrait à nous faire quitter notre saint état, et spécialement contre notre inconstance naturelle, le démon et le monde.

Une des grandes infirmités de l'homme, c'est qu'il est inconstant dans le bien : il obéit comme un roseau au vent de l'instabilité; il va de fleur en fleur comme le papillon; il essaie de tout, et aussitôt il s'en lasse; un jour il est tout à Dieu, et le lendemain tout à lui-même; à peine a-t-il commencé une œuvre qu'il songe à la quitter pour une autre.

Le démon et le monde agissent de concert pour le rendre plus inconstant encore. Inquiets, agités, troublés, ils communiquent nécessairement l'inquiétude, l'agitation, le trouble à toutes les âmes sur lesquelles ils exercent leur influence. Aussi y a-t-il pour nous des moments difficiles, des heures de lassitude où, comme Élie fuyant la colère de Jézabel, nous sommes portés au découragement. Combien alors ne nous est pas utile notre vœu de stabilité! En nous le rappelant, nous devenons forts contre la tentation, nous la repoussons par la salutaire pensée que nous sommes irrévocablement fixés dans notre saint état, qu'il ne s'agit plus pour nous d'examiner si nous y persévérons, mais uniquement d'étudier et d'employer les

moyens qui nous sont donnés pour y persévérer et nous y sanctifier.

Que de religieux peuvent dire : C'est grâce à mon vœu de stabilité que je suis encore dans ma vocation ! Il m'a été un frein contre mon inconstance, un rempart contre les attaques du démon, un bouclier contre les traits empoisonnés du monde.

Le vœu de stabilité a pour effet d'affermir notre société en affermissant dans leur état ceux qui en sont membres, et par conséquent il contribue à la rendre forte et à lui faire accomplir avec fruit sa mission de salut. Il nous est à chacun en particulier d'un puissant secours pour devenir de bons religieux et de bons maîtres.

L'œuvre de notre sanctification et l'œuvre de l'éducation chrétienne de la jeunesse exigent du temps, des efforts, des sacrifices. L'une et l'autre constituent un art difficile, dont il faut nous occuper par-dessus tout, et auquel il faut donner tous nos soins. Mais pour cela, il faut évidemment être fixés sur notre choix de vie. Nul ouvrier ne se perfectionne dans son art s'il songe à en embrasser un autre; toute incertitude sur la stabilité dans une profession empêche d'y faire des progrès. Il en est ainsi de ceux qui dans la vie religieuse ou dans l'enseignement ne seraient pas déterminés à persévérer. Il faut, pour être bons religieux, que nous soyons décidés à être toujours religieux; il faut, pour être bons maîtres, que nous envisagions l'emploi de l'école comme devant être celui de toute notre vie. On ne peut élever une maison lorsque le sol tremble sous les pas. Or combien ne nous est pas avantageux le lien sacré qui contribue si puissamment à nous donner cette fixité !

## APPLICATION

Apprécions le vœu de stabilité, qui nous est un principe de tant de biens, et appliquons-nous à le garder fidèlement, non-seulement dans ce qui en est l'essence, mais encore dans ce qui en est l'esprit. A cette fin, rejetons dès le principe toute pensée contraire à notre vocation, nous rappelant que le monde est une terre de perdition, que nous y serions ce que nous y avons été exposés à toutes sortes de périls, victimes peut-être des passions les plus dépravées.

Estimons de plus en plus notre état; applaudissons-nous de l'avoir embrassé et de nous y être engagés, disant avec le roi-prophète : « Les liens qui m'attachent à votre service, ô Seigneur, me sont infiniment précieux <sup>1</sup>. »

Fixons-nous non-seulement dans l'Institut, mais encore dans notre communauté, dans notre emploi, ne sollicitant jamais notre changement, nous abstenant de toute sortie non nécessaire, de tout voyage non indispensable et qui ne serait pas dûment autorisé. N'y a-t-il pas, en effet, motif de douter que celui-là garde son vœu de stabilité, qui n'est stable nulle part, qui ne se plaît dans aucun poste, dans aucune communauté ?

Nous rappelant que notre vocation consiste principalement dans la fidélité à nos règles, gardons-les exactement, bien convaincus que tout relâchement dans leur observance serait un abandon partiel de notre saint état. Renouvelons de tout notre cœur notre consécration à Dieu, et demandons-lui instamment la grâce d'être à lui sans réserve et sans retour.

<sup>1</sup> Ps. xv, 5, 6.

## PRIÈRE

Divin Sauveur qui, dans votre infinie bonté, m'avez retiré du monde pour me donner place parmi vos enfants de prédilection, accordez-moi de comprendre quelle faveur insigne m'a été faite et quels devoirs elle m'impose. Faites, par votre grâce, que triomphant de mon inconstance naturelle, ainsi que des suggestions du démon et des séductions du monde, je vous demeure fidèle jusqu'au jour où cette fidélité m'ouvrira les portes de la cité éternelle.

## RÉSUMÉ

Considérons dans ses avantages et sa pratique le vœu de stabilité, que nous avons explicitement émis.

- 1° Il nous fortifie contre notre nature si inconstante...
  - 2° Il nous aide à triompher du démon, qui veut nous faire abandonner notre saint état...
  - 3° Il nous prémunit contre les attrait du monde...
  - 4° Il fait la force de notre Institut...
  - 5° Il contribue à nous rendre bons religieux et bons maîtres, car généralement on ne remplit bien les devoirs d'une profession que si l'on y est fixé...
- Apprécions-le donc, et surtout gardons-le.
- A cet effet :
- 1° Rejetons toute pensée contraire à notre vocation...
  - 2° Pensons à ce que nous serions si nous étions restés dans le monde...
  - 3° Estimons notre état, et bénissons Dieu de nous y avoir appelés...
  - 4° Fixons-nous, autant qu'il dépend de nous, dans notre communauté, dans notre emploi...
  - 5° Maintenons-nous dans la pratique des règles, car au fond tout relâchement est une apostasie partielle, et, en un sens, un manque de stabilité...

Voir les Résumés, page 231; — Examens particuliers, sujet 271.

## 159. — MOTIFS GÉNÉRAUX DE PERSÉVÉRER

Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie (Apoc., II, 10).

## CONSIDÉRATION

« Toute faveur insigne, dit saint Jacques, et tout « don parfait vient d'en haut et descend du Père des « lumières <sup>1</sup>. » Il en est ainsi de notre vocation : c'est Dieu qui en est l'auteur; c'est lui qui par ses inspirations nous a dit : « Mon fils, quittez votre peuple et la « maison de votre père <sup>2</sup>. » Or il n'y a en lui ni variation ni ombre de changement <sup>3</sup>; ce qu'il a voulu, il le veut encore, et sa volonté doit être notre unique règle.

La part qui nous est échue est incomparablement la meilleure, car l'état religieux est autant supérieur à l'état séculier que le ciel est élevé au-dessus de la terre. Il faut donc, quelles que soient nos épreuves, y persévérer courageusement jusqu'à la mort, disant avec le Psalmiste : « J'ai demandé une seule chose au Seigneur, « et je la lui demanderai constamment : c'est d'habiter « tous les jours de ma vie dans sa maison sainte <sup>4</sup> ».

Nous voulons imiter Jésus-Christ, qui est le modèle des élus. Mais n'a-t-il pas sans cesse travaillé à l'œuvre de notre salut? Depuis son incarnation jusqu'à son immolation sur le Calvaire, s'est-il donné un seul instant de relâche? Mis au défi de descendre de la croix, n'y est-il pas resté jusqu'à la consommation <sup>5</sup> de son sacrifice?

<sup>1</sup> S. Jacq., I, 17. — <sup>2</sup> Ps. XLIV, 11. — <sup>3</sup> S. Jacq., I, 18. — <sup>4</sup> Ps. XXVI, 4. — <sup>5</sup> S. Jean, XIX, 30.